

FORMATION A L'ETABLISSEMENT DU PLAN DE PREVENTION, DU PROTOCOLE DE SECURITE ET DU PERMIS DE FEU

| | | | |
|-----------------------------------|--|-----------------------------|--|
| Durée : | 1 jour (7h). | | |
| Modalités d'organisation : | Dates de la formation : Horaires de formation : Lieu de la formation : | Cf. convention de formation | Nombre de participants : 1 à 10 Organisation de la formation : en continu |
| Public visé : | Dirigeants, cadres, agents de maîtrise, animateur sécurité, membres du CHSCT en charge de la prévention des risques relatifs aux entreprises extérieures. | | |
| Prérequis : | Etre en charge de la gestion des entreprises extérieures. | | |
| Objectifs : | <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le contexte et les enjeux de la sous-traitance en matière de sécurité, - Evaluer les risques associés aux intervenants extérieurs - Evaluer l'impact de la réglementation dans la gestion des interventions des intervenants extérieurs, - Etablir un plan de prévention, un protocole de sécurité ou un permis de feu. | | |
| Moyens pédagogiques : | Exposés en salle et travail d'évaluation des risques relatifs à la coactivité sur le terrain. | | |
| Intervenant | Formateur qualifié en prévention des risques. NB : Le CV de l'intervenant est joint au présent programme. | | |
| Sanction de la formation : | Une attestation de stage est remise à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation. | | |

PROGRAMME :

1 Maîtriser le cadre légal des interventions réalisées par les entreprises extérieures

- Rappel des principes essentiels de prévention : les obligations du Code du Travail
- Les types de travaux et interventions qui nécessitent une application du plan de prévention / du protocole de sécurité / du permis de feu

2 Identifier les responsabilités et celles de chaque intervenant

- Cerner le partage des responsabilités civiles et pénales entre employeur et sous-traitants

3 Préparer l'analyse des risques : les outils et méthodes d'évaluation

- Organiser les échanges d'information avec les entreprises extérieures
- Repérer les dangers permanents et ceux liés aux situations d'interférence
- Mener l'inspection préalable sur le terrain

4 Elaborer et mettre en place le plan de prévention / protocole de sécurité / permis de feu

- Les chapitres essentiels du plan de prévention / protocole de sécurité / permis de feu
- Etablir la liste des travaux dangereux et des travaux interdits aux travailleurs temporaires
- Etablir le plan de prévention / protocole de sécurité / permis de feu

5 Animer la prévention durant l'exécution des opérations de sous-traitance : les outils de pilotage

- Quels documents utiliser pour garantir la sécurité sur les lieux de coactivité ?
- Les vérifications au niveau des salariés extérieurs : connaissances, aptitudes.